

**Opération**

Création d'une mairie et réhabilitation d'un logement

Maître d'ouvrage

Commune Collonge-en-Charollais

Équipe de maîtrise d'œuvre

François PEYRE, architecte dplg,
Atelier Archipat

Programme

- Création d'une mairie : bureau du maire, secrétariat, salle du conseil, sanitaires, archives
- Réhabilitation d'un logement type 3

Chronologie

- 2003 : acquisition du bâtiment
- 2003 : étude préalable "Cœur de village"
- 2004 : consultation des maîtres d'œuvre
- 2006/2007 : travaux
- Oct. 2010 : inauguration de la nouvelle mairie

Coûts travaux

419 300 € ht
(238 408 € TTC mairie et 273 598 € TTC logement)

Surfaces traitées

200 m²

Collonge-en-Charollais a obtenu le prix départemental de la 16^e édition des Rubans du Patrimoine en 2010, pour cette "opération Goyard". Ce prix récompense les efforts des communes rénovant, réhabilitant ou mettant en valeur leur patrimoine bâti, protégé ou non, de plus de 50 ans.

**Photo avant travaux**

Logis d'habitation, colombier, grange effondrée. Cet édifice, d'importante valeur architecturale, est daté du XVIII^e siècle.

Bâtiments actuels

Logement communal à gauche et mairie à droite.



En 2002, la municipalité projette l'acquisition d'une belle maison rurale dont l'état de conservation est très préoccupant. Cet ensemble bâti est situé sur le haut du village.

Le bâtiment est alors composé d'un petit logis d'habitation sur cave flanqué d'une remise. Une grange plus basse est séparée du logis par un colombier carré. Sur le devant s'étend une petite cour de ferme close par un mur.

La grange est à l'état de ruine ; l'effondrement d'une importante partie de toiture a alors provoqué des désordres sur les murs.

La commune a alors souhaité réaliser une étude pour définir la faisabilité d'un ou plusieurs projets : logements, salles associatives.

Le CAUE de Saône-et-Loire l'a accompagnée en rédigeant un cahier

des charges et en organisant une consultation d'architectes.

En 2003, la commune a initié une démarche de réflexion sur l'aménagement du village pour éventuellement créer un centre-bourg, qui jusqu'alors faisait défaut. Cette réflexion s'est déroulée dans le cadre des opérations "Cœur de village" encouragées par le Conseil Régional. La municipalité a ensuite retenu un architecte du patrimoine, François Peyre en mai 2003.

L'étude préalable fait rapidement apparaître la possibilité de créer une nouvelle mairie à la place de la grange qui s'est entre temps effondrée. L'ancienne mairie, située à l'étage du bâtiment mairie-école Dulac, ne comportait qu'une pièce de 25 m² pour



le maire, les adjoints et la secrétaire et ne permettait pas de recevoir les administrés dans des conditions décentes de confidentialité. De plus, elle était inaccessible aux personnes handicapées.

Il a également été décidé de réhabiliter la partie patrimoniale de l'édifice pour en faire un logement locatif.

Le **projet** de mairie est implanté sur les ruines de l'ancienne grange. Il est constitué d'une (re) construction entièrement vitrée sur deux côtés, les deux autres étant fermées et en limite de propriété.



La salle du conseil municipal se glisse derrière l'accueil. Perspective vers l'extérieur depuis le cœur du bâtiment.



Le hall d'entrée toute hauteur.



Le bureau du maire profite d'une vue dégagée sur le village.

Le meuble menuisé de l'entrée.



Traces du passé



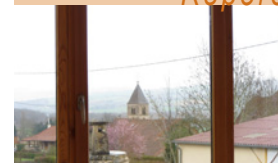
Reflets



Rythme



Repère



En façade principale, entrée du bâtiment, ont été installés l'accueil et le bureau du maire côté vitré. La salle du conseil est située à l'arrière du bâtiment. Elle est éclairée uniquement par un châssis tout en hauteur sur le côté.

Au fond du bâtiment se situent des espaces non éclairés : sanitaires, archives, bureau annexe.

L'**accessibilité** des lieux principaux est rendue par un aménagement de plain pied.

Les murs anciens qui existaient encore après l'effondrement de la grange ont été laissés en pierres apparentes comme témoins du passé. Les murs et les cloisons construits sont peints en teintes colorées, égayant et différenciant les espaces. La présence du bois et de la pierre est prédominante dans le projet.